

Point fort

Langue, pouvoir et travail social

Le travail social se fonde en grande partie sur les échanges entre les destinataires, les autres travailleur·euse·s sociaux·ales et acteur·ice·s de la société et de la politique. Ces échanges passent en grande partie par les mots, et donc la langue.

Text : Judith Bühler, collaboratrice scientifique, et Katja Girschik, chargée d'enseignement, ZHAW Travail social



La langue est toujours l'expression d'une culture donnée et de ses valeurs, culture elle-même construite selon des rapports hiérarchiques (Gruen, 2014). La langue est donc le reflet de rapports de pouvoir. Pour les désigner, Birgit Rommelspacher a élaboré le concept de « culture dominante » qui traverse nos modes de vie, la représentation que nous avons de nous-mêmes et des autres (1995). Selon son analyse, les individus au sein de la société sont divisés en deux catégories : les dominant-e-s et les dominé-e-s. La reproduction de la culture de domination se fait à travers l'appartenance à des groupes et la normalisation (Rommelspacher, 1995, p. 36) et paraît « tout à fait normale ». Restreindre la liberté de circulation de personnes qui fuient leur pays à un périmètre donné apparaît ainsi « normal » – pour les personnes concernées aussi. De la même manière, il semble aller de soi que les moins de 18 ans n'aient pas le droit de vote. Ces exemples montrent que le fait d'appartenir au groupe dominant donne des privilèges a priori naturels, comme l'accès aux ressources. Il est important de souligner ici que des personnes peuvent appartenir à une catégorie de dominées dans laquelle elles sont dominantes, et que des dominées en situation de domination peuvent jouir de privilèges (Rommelspacher, 1995, p. 91). Les personnes dominées peuvent profiter du système de domination et avoir le dessus sur d'autres personnes moins bien loties (comme on le voit, par exemple, avec les femmes blanches face aux femmes de couleur).

Différentes caractéristiques jouent un rôle important dans la répartition entre personnes dominées et personnes dominantes. Sur la base

de ces caractéristiques, des lignes de différence sont tracées et les personnes sont classées par catégories. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des lignes de différenciation utilisées dans les théories intersectionnelles. Les auteur-ice-s ont représenté le groupe dominant par des italiques.

Gümüşay (2020) souligne que la reproduction de la culture dominante se manifeste également dans la construction de la langue. Le groupe dominant est celui qui nomme les choses et le groupe dominé subit en tant que groupe nommé. Pour légitimer ces inégalités, les personnes minorisées sont réduites aux groupes auxquels elles sont assimilées, cachées derrière des noms collectifs comme « les étranger-ère-s », « les musulman-e-s » ou « les homosexuel-le-s » et leur appartenance est niée (Gümüşay, 2020, p. 59). Il découle de cette négation une déshumanisation, une stigmatisation et une discrimination. On trouve cet étiquetage à l'œuvre notamment dans le contexte de l'exil et de la migration (voir dimensions dans le tableau) : la reproduction des rapports de pouvoir se traduit par un lien entre la nationalité et la langue. Si la personne maîtrise (sans accent) la langue nationale (cf. D5), on dira qu'elle a réussi son parcours d'intégration. Le multilinguisme est également apprécié différemment si les langues parlées comptent parmi les langues « prestigieuses » comme l'anglais, l'allemand ou le français (cf. D3, D5, D6, D11). On n'accorde beaucoup moins de valeurs à d'autres langues comme l'albanais ou le tigrigna (Gümüşay, 2020). Chez les enfants qui maîtrisent ces langues, on constate plutôt un besoin de soutien particulier, et lorsqu'il s'agit d'adultes, leurs capacités intellectuelles sont même remises en question. C'est ainsi que la discrimination culturelle est individualisée. Ce phénomène est connu sous le nom de « discrimination linguistique ». Il s'agit d'une forme particulière de racisme qui consiste dans la discrimination de personnes parlant une langue donnée (Dirim, 2016).

Dans le contexte migratoire, cette hiérarchisation se reflète dans la distinction entre « expats » (qui maîtrisent une langue de pouvoir comme l'anglais mais ne connaissent pas nécessairement la langue nationale du pays dans lequel ils vivent) et « migrant-e-s » (avec de moindres connaissances dans les langues de prestige). Les personnes en exil sont elles-mêmes classées entre les « réfugié-e-s » venu-e-s d'Europe qui ont immigré légalement et les « migrant-e-s » venu-e-s de pays extracommunautaires dont l'entrée dans le pays est qualifiée d'illégal.

Dimension	Catégorie	Principal dualisme
D1	Sexe	Représentation binaire : masculin – féminin
D2	Sexualité	<i>Hétérosexualité – homosexualité</i>
D3	« Race », couleur de peau	<i>Blanc – noir (personne de couleur)</i>
D4	Ethnie	<i>Ethnique – non ethnique¹</i>
D5	Nation/État	<i>Ressortissant-e – non ressortissant-e</i>
D6	Culture	« Civilisée » – « sauvage »
D7	Santé	<i>Valide – en situation de handicap</i>
D8	Age	<i>Adulte – enfants – personnes âgées</i>
D9	Sédentarité	<i>Sédentaire – nomade</i>
D10	Fortune/classe	<i>Ultrariche – aisé-e – pauvre</i>
D11	Nord-Sud/Est-Ouest	<i>L'Ouest – le reste du monde</i>
D12	Degré de développement	<i>Moderne, progressiste – traditionnel, arriéré</i>

« Hate speech » et « Hate crime »

Le lien entre langue et pouvoir se manifeste également à travers ce qu'on appelle le « hate speech » et le « hate crime ». On entend par « hate speech » tout discours hostile à un groupe donné. Les personnalités politiques mais aussi les membres de groupes dominés de par leur origine, leur sexe, leur religion ou leur corps en sont les cibles (Bühler, Rüter, Laguna, Salamat et Keller-Shabbir, 2017). Le lien entre le pouvoir, le langage et la victimisation est mis en évidence dans Crime Survey 2022 (Markwalder, Biberstein & Baier, 2022) : dans neuf cas de cyberharcèlement sur dix, des insultes sont utilisées. Celles-ci font principalement référence à l'origine/nationalité/langue, au sexe, à l'apparence physique, aux convictions politiques et à la couleur de peau (ibidem).

On trouve des reproductions de structures de pouvoir dans la langue mais aussi dans l'inexistence ou la méconnaissance des termes utilisés pour relater

les expériences des groupes dominés. Le fait qu'il n'existe pas de mots pour décrire ce qui a été vécu empêche les personnes concernées de classer leur expérience de manière appropriée, comme le montre l'exemple du terme « catcalling ». L'utilisation de ces mots a permis de classer ce comportement, autrefois vu comme un compliment sans conséquence, parmi les violences sexistes (harcèlement de rue). Ne pas avoir les mots peut aller jusqu'à empêcher les personnes de prendre conscience de la situation d'oppression qu'elles vivent. Celles-ci sont doublement discriminées : en plus de subir concrètement un comportement, leur expérience est marginalisée au niveau socio-économique. Car seul ce qui peut être amené à la conscience par le langage peut être verbalisé et traité². Il résulte de cette situation de tension ce que la philosophe Miranda Ficker a appelé « l'injustice épistémique » (2023).



Que tirer de ces réflexions dans le contexte du travail social ?

- Les travailleur·euse·s sociaux·ales sont en position de pouvoir vis-à-vis des destinataires et travaillent au cœur des asymétries de pouvoir. Les lignes de différenciation de la culture dominante influent sur les échanges avec les destinataires et sur la manière dont les travailleur·euse·s sociaux·ales s'expriment à leur sujet, à l'oral comme à l'écrit. Ces circonstances nécessitent une réflexion régulière et systématique pour prendre conscience de sa propre position, de ses privilèges et de leur impact sur l'interaction.
- Les travailleur·euse·s sociaux·ales font partie du groupe « qui nomme » et à travers le choix des mots qu'ils utilisent, ils ont le pouvoir de façonner, de consolider ou de déconstruire la culture dominante ainsi que les stéréotypes et les stigmatisations qui vont avec. Les résultats de la Commission indépendante d'expert·e·s (CIE) chargée de travailler sur les internements administratifs montrent de façon frappante l'effet stigmatisant des affaires sur le long terme (Bühler et al., 2019; Meier & Galle, 2009). Il est nécessaire d'adopter une approche sensible au pouvoir vis-à-vis des récits, de leur contextualisation politique et de l'effet que cela a.
- Comme la langue dessine l'horizon de l'expérience, il faut toujours garder à l'esprit qu'il y a des choses que les travailleur·euse·s sociaux·ales et les destinataires ne peuvent pas savoir, percevoir et nommer, car les mots manquent. Comme le dit très bien Wittgenstein (2003): « Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde. » •

Littérature

- Bühler, J., Rüter, J., Laguna, A., Salamat, H. et Keller-Shabbir, M. (2017). Situationsanalyse HASS gegen HASS. Hass, Hetze und Diskriminierung.
- Bühler, R., Galle, S., Grossmann, F., Lavoyer, M., Neuhaus, E., Mülli, M. et Ramsauer, N. (2019). Ordnung, Moral und Zwang. Administrative Versorgungen und Behördenpraxis. Zurich: Chronos Verlag.
- Dirim, I. (2016). Sprachverhältnisse. In: Mecheril, P. (éd.): Handbuch Migrationspädagogik. Weinheim et Bâle: Beltz Verlag, p. 311-325.
- Fricker, M. (2023). Epistemische Ungerechtigkeit. Macht und die Ethik des Wissens. C.H. Beck.
- Gruen, A. (2014). Wider dem Gehorsam. Stuttgart: Klett-Cotta.
- Gümüşay, K. (2020). Sprache und Sein. Munich: Hanser Berlin.
- Lutz, H. et Wenning, N. (2001). Differenzen über Differenzen – Einführung in die Debatten. In H. Lutz & N. Wenning (éds), Unterschiedlich verschieden. Differenz in der Erziehungswissenschaft. Opladen: Leske + Budrich.
- Markwalder, N., Biberstein, L. et Baier, D. (2022). Hate-Crime-Opfererfahrungen in der Schweiz. Ergebnisse des Crime Survey 2022. Studie im Auftrag der Konferenz der kantonalen Polizeikommandanten KKKPKS.
- Meier, T. und Galle, S. (2009). Von Menschen und Akten: die Aktion « Kinder der Landstrasse » der Stiftung Pro Juventute. Zurich: Chronos.
- Rommelspacher, B. (1995). Dominanzkultur. Texte zu Fremdheit und Macht. Berlin: Orlanda Frauenverlag.
- Wittgenstein, L. (2003). Logisch-philosophische Abhandlung. Tractatus logico-philosophicus. Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp.

Notes

1. « Non ethnique » désigne les minorités ethniques.
2. Dans le même temps, la visibilité linguistique peut aussi renforcer les rapports de pouvoir, notamment en s'appropriant et en essentialisant les catégories de différence comme des catégories identitaires.